



Airline Division / Division du Transport Aérien  
Canadian Union of Public Employees / Syndicat canadien du la fonction publique

---

## **PLEDGE TO END UNPAID WORK FOR FLIGHT ATTENDANTS**

My party recognizes the importance of the work flight attendants do every day to keep Canadians safe at 30,000 feet and on the ground. We also recognize that much of the work that flight attendants do is unpaid – and that this is wrong. Flight attendants work hard and deserve to be paid for all their hours worked – before, during, and after a flight, at their full rate of pay.

Therefore, I, \_\_\_\_\_, representing the \_\_\_\_\_ Party, proudly pledge that my party will support the reintroduction of Bill C-415, or legislation expressing the intent and scope of Bill C-415, from the 44<sup>th</sup> Parliament, to require airlines in Canada to pay flight attendants for all hours worked – including pre-flight and post-flight duties, as well as training – at their full regular rate of pay.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date



Division du Transport Aérien / Airline Division  
Syndicat canadien de la fonction publique / Canadian Union of Public Employees

---

## **ENGAGEMENT POUR METTRE FIN AU TRAVAIL NON PAYÉ DES AGENT(E)S DE BORD**

Mon parti reconnaît l'importance du travail accompli chaque jour par les agent(e)s de bord pour assurer la sécurité des Canadien(ne)s à 30 000 pieds dans les airs et au sol. Nous reconnaissons également qu'une part importante du travail effectué par les agent(e)s de bord est non payé, et que c'est tout simplement inacceptable. Les agent(e)s de bord travaillent fort et méritent un salaire pour toutes leurs heures travaillées, que ce soit avant, pendant et après un vol, et ce, au plein taux de rémunération négocié.

En tant que représentant(e) du Parti \_\_\_\_\_, je soussigné(e) \_\_\_\_\_, m'engage fièrement à ce que mon parti soutienne la réintroduction du projet de loi C-415, ou de toute autre législation équivalente au projet de loi C-415 de la 44<sup>e</sup> législature, afin d'exiger des compagnies aériennes du Canada qu'elles paient les agent(e)s de bord pour toutes leurs heures travaillées, y compris pour les tâches effectuées avant et après le vol, ainsi que pour leurs heures de formation, et ce, au plein taux de rémunération négocié.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date